

Changement de paradigme agricole

À propos de la politique agricole 2014–2017

➤ Toujours moins nombreux, les paysans ne devraient pas se laisser diviser entre bons Bio et mauvais PI mais lutter ensemble pour des objectifs politiques.

Toujours plus mécanisée et chimique, l'agriculture est rendue responsable de nombreux problèmes écologiques et du dramatique effondrement de la biodiversité. L'opinion publique attribue donc logiquement à l'agriculture une image négative de polluuse.

Ne pas considérer l'agriculture isolément

Désigner un coupable arrange bien l'État et ses institutions agricoles – OFAG en tête. C'est pourtant lui et elles qui ont fourni des incitations financières et un appareil étatique de formation et de vulgarisation pour amener l'agriculture organique d'alors à utiliser des produits chimiques et de synthèse. À cause de l'État, les paysans n'ont quasiment plus eu d'alternatives pendant des décennies. Les discussions politiques ne tiennent absolument pas compte du fait que derrière les coupables paysans on trouve la puissance de l'État et l'industrie qui va avec. Ce vieux truc cousu de fil blanc permet à coup sûr de désigner le paysan comme seul coupable et de le sacrifier comme un pion aux échecs parce qu'il a été mis à cette place par l'État et l'industrie. L'ensemble de la situation se complexifie encore à cause du fait qu'une petite partie des paysans a joué – en passant par la puissante Union suisse des paysans, étroitement en cheville avec la politique et l'industrie – un rôle très actif dans ce processus de chimification et d'intensification de l'agriculture.

Et maintenant vient le temps d'une agriculture durable et de plus d'écologie. Ce changement de paradigme vers le développement durable ne peut pas être suivi aussi rapidement par les paysans. La manière culpabilisante dont on traite les paysans engendre une grande frustration et même une forme de haine de l'État, de ses institutions agricoles et des organisations environnementales.

Les fils des paysans ont été formés pendant des décennies pour tirer des rendements toujours plus énormes du sol, des plantes et des animaux en recourant

toujours plus aux intrants industriels. Et maintenant qu'ils sont enfin devenus de «bons» paysans, il faut de nouveau les forcer à un changement de paradigme en inversant les signaux politiques: en route vers le développement durable. Et ce qui naguère avait pris des décennies devrait maintenant se faire en quelques années – de nouveau sous la pression de l'État. Et les paysans modernes qui ne filent pas doux doivent être sanctionnés financièrement.

C'est toute la société qui doit changer de paradigme

La route vers plus de durabilité et d'écologie doit être un processus qui implique l'ensemble de la société et dont la responsabilité ne peut pas simplement être reportée seulement sur l'agriculture. Il faut donc tout d'abord que l'ensemble de la société assume collectivement le passé et donc les décennies de politique agricole mal conduite menée par l'État et l'industrie. Soulager le paysan du poids de la faute qu'on lui fait endosser tout seul en fait partie.

L'État et ses institutions, qui ont poussé à la roue du changement de paradigme vers une agriculture chimique écologiquement désastreuse, doivent donc assumer leur part non négligeable de responsabilité. Cette étape est nécessaire si on veut pouvoir réorienter la société vers une réconciliation et un nouveau partenariat avec les paysans. Les organisations environnementales devraient en prendre note et chercher elles aussi à mettre en place un partenariat en traitant les paysans d'égal à égal au lieu de continuer à rabaisser et à discréditer les paysans comme elles le font maintenant. Il serait surtout très utile que les organisations environnementales examinent de plus près le rôle de la consommation dans ce contexte.

Le paysan produit durablement si le consommateur le demande

Le «mandat constitutionnel agricole» (article 104), qui exige une agriculture durable et multifonctionnelle, avait été accepté avec 78 pour cent de oui. On pourrait donc logiquement s'attendre à ce que les votants, qui sont tous des consommateurs, demandent à pouvoir acheter les produits agricoles correspondants. Or ce n'est pas le cas. C'est la demande de produits alimentaires durable

qui provoquerait rapidement la mise en place d'une production agricole durable. Pas l'inverse. La grande majorité des consommateurs veut cependant acheter des produits alimentaires toujours moins chers. Or ces derniers proviennent en majeure partie de l'agriculture chimique intensive. L'agriculture durable est plus chère et ne peut pas produire aussi bon marché.

En attirant sans cesse l'attention sur les milliards agricoles prélevés sur l'argent du contribuable, les organisations environnementales et tant d'autres provoquent l'impression ambivalente que le contribuable finance largement l'agriculture. C'est un fait que la majorité des paysans suisses ne peuvent plus se recapitaliser à partir de leur domaine agricole.

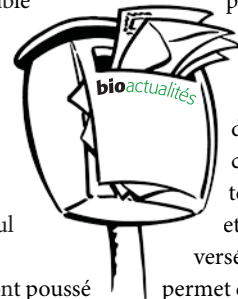
Cela signifie que le revenu agricole n'est pas suffisant pour financer les fermes, qui doivent être subventionnées par des revenus accessoires non agricoles. On devrait pour être juste montrer clairement que le consommateur bénéficie immédiatement et directement des fonds publics versés à l'agriculture puisque cela permet de diminuer le prix de vente des denrées alimentaires. La consommation durable assume par contre la coresponsabilité de la protection de l'environnement et, à plus long terme, de la mise en place d'une économie plus durable.

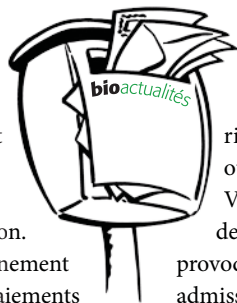
Georges Stoffel, Avers GR

On est très loin d'une agriculture paysanne

À propos de l'article «Quand les collaborations remplacent les terres qui manquent» d'Ursina Galbusera, bio actualités 1/2012

➤ J'ai lu avec intérêt l'article sur la communauté d'exploitation Huber+Moser. Je doute cependant que cela corresponde encore au principe de la globalité et à la philosophie des cycles fermés. Et je trouve que cela n'a bientôt plus rien à voir avec une agriculture paysanne. Le chef d'exploitation n'est en effet plus que «coach», et la cheffe d'exploitation s'occupe du bureau tandis que Monsieur Moser aide à temps partiel. Et le travail salissant est effectué par l'employé du bloc de l'Est. Je ne crois pas que le contribuable soit d'accord de soutenir ce genre de fabriques de lait et de lisier avec des paie-





ments directs puisqu'il ne s'agit plus ici d'une ferme familiale et paysanne «cultivant le sol» comme le prévoit la Constitution. On a ici quelqu'un qui tire pleinement profit de l'actuel système des paiements directs sans se salir personnellement les mains. Et le fait que ce soit justement ce chef d'exploitation – ou plutôt ce «coach d'exploitation» – qui dirige la vulgarisation agricole du canton de Thurgovie me donne beaucoup à réfléchir.

Elisabeth Breitenmoser, Appenzell

Maladie de la langue bleue et révision de la loi sur les épizooties

» La vaccination obligatoire contre la maladie de la langue bleue imposée entre 2008 et 2010 avait suscité une résistance relativement importante, surtout en Suisse allemande. Le fait que cette mesure de contrainte ait reposé sur des bases légales très bancales a amené les autorités à réviser la loi fédérale sur les épizooties (LFE) pour donner plus de compétences à la Confédération en cas de nouvelles épizooties. Cette révision était en consultation il y a une année et demie, et le message final sera soumis prochainement au parlement fédéral. L'Institut de virologie et d'immunoprophylaxie (IVI) a fourni une réponse lapidaire à la question des preuves scientifiques de l'efficacité de la campagne de vaccination contre la maladie de la langue bleue qui a duré trois ans: Cette maladie est maintenant éradiquée dans notre pays. Et tant les dommages que les souffrances animales pendant l'épizootie auraient été négligeables. Cela donne au moins indirectement raison aux détracteurs de la vaccination obligatoire: Il n'est quand même pas possible que des dizaines de millions d'impôts puissent être claqués comme ça sans un contrôle d'efficacité digne de ce nom! Sans compter que les effets secondaires annoncés n'ont en général pas été pris au sérieux – et encore moins dédommages. Pour éviter qu'un tel bazar puisse se reproduire, il faudrait à mon avis que la version finale de la LFE révisée contienne les mesures suivantes:

» Toute mesure de contrainte doit être accompagnée d'une étude scientifique en double aveugle pour pouvoir réagir sans délai en cas d'appa-

rition d'effets secondaires et/ou de manque d'efficacité (N.B.: Vu que les effets secondaires des vaccinations sont souvent

provoqués par les additifs, il n'est pas admissible que le groupe de contrôle reçoivent simplement le vaccin dépourvu d'agent vaccinal – qui peut être p. ex. des souches inactivées ou affaiblies du virus!). Et les opposants devraient pouvoir participer à ces études de suivi.

» En cas de mesure de contrainte, les éleveurs doivent être intégralement dédommages pour les dommages consécutifs et les effets secondaires. Il faut pour cela inverser la charge de la preuve (cela est important dans la mesure où les additifs des vaccins doivent commencer par affaiblir le système immunitaire pour que l'agent vaccinal proprement dit puisse produire l'effet espéré). En cas de désaccord sur la question des dédommages, les éleveurs doivent pouvoir faire appel à une instance de recours indépendante et neutre.

» Pour lutter contre le reproche du manque de transparence, les études sur lesquelles se base l'homologation des vaccins utilisés doivent pouvoir être consultées en cas de mesure de contrainte.

Par ailleurs, le consommateur attend aussi en cas de vaccination une sécurité absolue des denrées alimentaires qui repose sur des analyses de résidus validées scientifiquement. Toujours est-il que les vaccins contre la maladie de la langue bleue contenaient des neurotoxines extrêmement puissantes comme l'hydroxyde d'aluminium ou le mercure. Nous n'avons pas plus besoin d'une vache folle numéro deux que d'un scandale alimentaire de plus! Je suis convaincu que ces mesures sont aussi parfaitement à même d'inclure les opinions divergentes dans les procédures décisionnelles et de maintenir les émotions et l'imaginaire de tout le monde dans des proportions convenables, ce qui permettrait de ramener la discussion sur un plan factuel. Ce dont tout le monde profiterait.

Maurus Gerber, La Sagne VD

N.B.: En ce qui concerne le mouvement bio, j'attends à l'avenir du FiBL assez d'indépendance d'esprit pour mieux pouvoir soutenir les voix critiques. Je trouve par ailleurs extrêmement déplaisant que bio.inspecta veuille faire un exemple au moins avec certains cas d'opposition aux vaccinations.

Cherche

On cherche encore **quelques génisses pour bon alpage**, région de La Brévine, tél. 032 935 12 91. Insister ou répondre.

Ferme bio cherche **collaborateur** (pour cause de décès). U. Ott, Tutschgenhof, Seemerrüti 6, 8483 Kollbrunn, tél. 052 383 16 92

J'ai 43 ans et je cherche un **poste à env. 50 %** (2 à 3 jours par semaine) dans secteur ou entreprise agricole, région Aarau-Wildegg-Brugg (je commence au début août ma formation de paysanne), tél. 079 465 80 60

Petite famille cherche **domaine agricole à louer ou à acheter**, indépendant ou même isolé, aussi en zone de montagne et nécessitant rénovations, pour moutons et plantes aromatiques, tél. 078 913 06 18 (le soir)

Vous cherchez une famille avec laquelle vous pourriez partager vos idées, votre travail? Nous cherchons du **travail** (à temps partiel) ou une **petite surface à cultiver**, et aussi une habitation. Gruyère ou environs de Fribourg, tél. 034 411 05 32, courriel tania_aes@hotmail.com

La coopérative maraîchère bio «LA CLEF DES CHAMPS» cherche **un-e stagiaire** pour le printemps (avril-mai) 2012. 2950 Courgenay JU, tél. 032 471 12 86 ou 078 836 58 95, courriel jardinier@clef-des-champs.ch

La coopérative pour l'agriculture biologique Agrico cherche pour compléter l'équipe de la ferme **une collaboratrice ou un collaborateur** pour les cultures de légumes. Nous avons une ferme de grandeur moyenne dans l'agglomération bâloise. Nous vendons directement nos légumes aux clients abonnés et sur plusieurs marchés hebdomadaires.

Vous **aimez les contacts et les plantes**, vous êtes ouvert-e à la nouveauté et avez un permis de conduire voiture. Contact: Agrico, Eva von Allmen, Birsmatthof, 4106 Therwil, courriel eva.vonallmen@birsmatthof.ch, www.birsmatthof.ch

Offre

Quel propriétaire de domaine agricole cherche un **paysan consciencieux**, qualifié et motivé? Téléphonez-nous au 077 484 06 02, à partir de 20 h 00

Vous cherchez une **fée de la cuisine**? Libre dès mai pour demi-journées à la cuisine et au jardin contre nourriture et logement. Prière d'envoyer vos coordonnées par SMS au 0049 175 662 90 04 – je vous rappellerai!

De délicieuses asimines! Fruits crémeux et doux dotés d'un bouquet d'arômes exotiques (bananes, vanille, ananas, mangue). Arbres robustes (jusqu'à -25 °C!) et faciles à entretenir sans aucun traitement phytosanitaire! Fruits intéressants pour la vente directe en bio. Informations et commande des plants auprès d'Andreas Hess Baumschule & Obstbau, tél. 052 741 58 50

Monsieur Lehmann, c'est vous qui n'êtes pas à la page...

À propos de l'interview du directeur de l'OFAG Bernard Lehmann, *bio actualités* 3/2012

» C'est bien que Monsieur Lehmann voie que «L'agriculture biologique est un élément important pour l'avenir» et ne traite pas les paysans bio quasiment comme les adeptes d'une secte comme le faisait un de ses prédécesseurs pour qui le bio était seulement une croyance. Seulement: Certaines affirmations m'intriguent. Épuisons-nous vraiment le sol à long terme? La progression des déserts dans le monde entier n'est-elle justement pas due au fait que l'agriculture n'y est pas biologique? J'ai appris il y a de nombreuses années que la fertilité du sol ne se trouve pas dans les sacs d'engrais. Et c'est toujours vrai.

Ou: Qui en est vraiment resté aux connaissances d'il y a 100 ans? Deux exemples me viennent spontanément: On sait depuis au moins 50 ans que l'utilisation des antibiotiques dans l'agriculture peut provoquer des résistances chez l'homme, ce qui n'empêche pas de continuer de recommander aux paysans d'en donner préventivement à leur bétail, et l'industrie chimique a

trouvé un nouveau débouché pour la streptomycine – les cultures fruitières. Les dommages collatéraux sont systématiquement passés sous silence. En fait aussi partie la réputation de pollueurs donnée aux paysans.

La plupart des pesticides ont toujours été interdits en agriculture biologique parce que des chercheurs indépendants ont reconnu leur problématique avant qu'elle n'apparaisse au grand jour. Le DDT reste un exemple saisissant. Et ce n'est qu'une question de temps pour que le Roundup soit aussi interdit en agriculture conventionnelle parce que ses effets cancérigènes sont connus depuis longtemps. Mais c'est tellement pratique de pouvoir se décharger des conséquences lointaines sur la prochaine génération. Alors, Monsieur Lehmann, c'est vous qui n'êtes pas à la page. Les paysans bio n'en sont pas restés sur certains points là où ils étaient il y a 100 ans, bien au contraire: Ils ont une génération d'avance sur la doctrine officielle.

Werner Scheidegger, Madiswil BE

À propos de l'agroforesterie et du cirque du CO₂

» Un mauvais pressentiment m'envahit parfois à propos de la «neutralité CO₂». La dernière fois c'était avec l'article sur l'agroforesterie publié dans le *bio actualités* 3/2012.

Il y a tout d'abord la diabolisation de la vache, qui produit du méthane et du CO₂. Elle l'a pourtant toujours fait, et cela fait partie de l'équilibre naturel.

Puisque l'homme produit sans mesure des gaz à effet de serre, il veut interdire à la vache d'en faire de même. Pas grave, il y a ce nouveau commerce d'indulgences: Il suffit de planter quelques arbres pour que l'homme puisse de nouveau avoir bonne conscience.

Le CO₂ stocké par les arbres (et dont une grande partie sera fatalement libérée un jour ou l'autre) peut donc se vendre deux fois. Premièrement lors de la formation du bois, et deuxièmement lors de la combustion de cette matière première renouvelable – alors qu'en même temps on ne tire pas autant parti de nos forêts qu'on pourrait le faire. Personne n'a encore remarqué que le bilan n'est pas deux fois négatif mais tout simplement nul? Tant que l'approche n'est pas conséquente et s'en tient à la seule non-utilisation de matières fossiles, tout cela n'est qu'un tissu de mensonges. Et ça ne change rien non plus que Bio Suisse saute dans ce train. L'humification des sols et consorts c'est très bien, mais ce CO₂ n'est pas non plus fixé aussi inconditionnellement qu'on veut bien le dire.

L'agroforesterie est aussi peinte tout en rose. Or si on laisse les arbres devenir vraiment grands – sinon tout cela ne sert à rien – on ne fait rien d'autre qu'hypothéquer les grandes cultures. Pour sortir de ce cercle vicieux, il faudrait probablement avoir fait des études supérieures et savoir prendre une distance convenable par rapport à l'agriculture.

Je reconnais volontiers les avantages écologiques et symbiotiques de l'agroforesterie et je trouve que ces systèmes doivent être encouragés, mais le bio-marketing dont le *bio actualités* fait étalage à ce sujet est vraiment déconnecté de la réalité. Je demande à Bio Suisse, et je militerai personnellement pour cela, de rester honnête dans tout ce cirque climatique – même si ce n'est pas aussi douillet qu'on voudrait.

Christoph Meili, Pfyng TG

Trois pionnières de l'horticulture biologique pas assez honorées

» Il y a longtemps que je voulais prendre contact avec les personnes qui présentent l'histoire du bio en Suisse dans le *bio actualités* ou ailleurs. Mais maintenant que je viens de visionner le beau film qui vient de sortir sur l'histoire du bio, je n'en peux plus de voir oubliées:

Hedwig Müller qui a fondé – sans aucune aide étatique et avec peu de moyens en 1934 – la Gärtnerinnenschule Hünibach près de Thoun, puis dès 1935 Gertrud Neuenschwander et Ruth Pfisterer qui s'y sont associées, et je demande qu'on les réhabilite.

Aujourd'hui cette école existe toujours sous le nom de Gartenbauschule Hünibach et accueille filles et garçons voulant apprendre l'horticulture biodynamique.

J'y ai fait mon apprentissage d'horticultrice en biodynamie de 1964 à 1967 et y ai très bien appris mon métier, que je pratique toujours dans notre domaine de Beudon: herbes médicinales et aromatiques, cultures maraîchères, arboriculture et viticulture. Y sont enseignées entre autres branches horticoles les cultures maraîchères et les herbes médicinales (comme branches principales), et aussi des branches agricoles comme

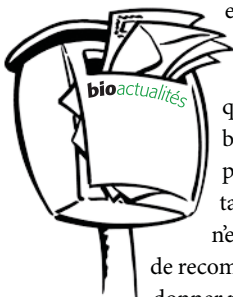
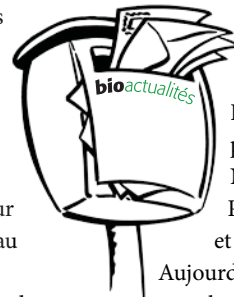


Photo: zVg



Une grande pionnière de l'horticulture bio: La fondatrice de l'école d'horticulture de Hünibach Hedwig Müller (1895 – 1983).



Photo: zVg

L'école d'horticulture de Hünibach enseigne depuis 78 ans les arcanes de l'horticulture biodynamique.

l'arboriculture et la viticulture (comme branches secondaires). Je suis étonnée de ne trouver nulle part une mention de ces trois pionnières importantes, que ce soit dans le bio actualités ou dans le film. Elles étaient certes très discrètes, mais néanmoins très efficaces puisqu'elles ont formé depuis 1934, et sans aides étatiques jusqu'en 1969, des générations de jeunes gens à l'horticulture biodynamique, donc au bio. Actuellement leurs successeurs continuent leur œuvre et offrent une formation horticole biodynamique professionnelle de qualité unique en Suisse. C'est la plus ancienne école enseignant le bio en Suisse, en continu depuis 78 ans. Pourquoi les fondatrices et leurs successeurs sont-ils systématiquement ignorés? Parce que c'étaient des femmes, qu'elles ont pratiqué avec conviction et succès la biodynamie dès le début? Et même si elles préféraient la modestie et le travail sur le terrain au tapage médiatique des politiciens, ce n'est pas une raison de les passer sous silence car leur œuvre positive continue. Je serais reconnaissante à toutes les personnes qui s'occupent de publier l'histoire du bio de rectifier dorénavant cet oubli injuste et de présenter ces trois importantes et courageuses pionnières. Elles ont marqué le mouvement bio dès le début alors qu'il n'était pas encore à la mode et ont formé, aussi bien en théorie qu'en pratique, des générations de jeunes par leur savoir, leur sensibilité, leur moralité et par l'exemple de leur engagement personnel désintéressé. Elles ne doivent plus être oubliées!

■ Les archives sur ces pionnières peuvent être trouvées à la Gartenbauschule Hünibach ou sur internet sous Hedwig Müller (1895 – 1983). → www.gartenbauschule-huenibach.ch
Marion Granges, Domaine de Beudon, Fully VS

Se débarrasser des rumex? Couper la racine!

» Je suis toujours très étonné de voir que tout le monde ne sait pas ce qu'on m'a appris au Plantahof il y a de cela bien des années... il suffit en effet de couper la racine du rumex dans sa partie supérieure – à une profondeur de seulement 3 à 10 cm – avec une pioche ou une bêche tranchante. Il faut ensuite laisser le reste de la racine tranquille, car si on tire dessus et qu'elle se retrouve de nouveau près de la surface du sol, cela



Couper la racine de la plante de rumex à une profondeur de 3 à 10 cm.

peut provoquer une nouvelle explosion de croissance. Cette méthode nous a permis d'éliminer radicalement notre «trèfle des jeunes paysans», selon l'expression moqueuse d'un promeneur qui passait par là.

Meta Denoth, Ftan GR

«Mortalité mystérieuse des veaux. Les veaux suent du sang.»

» Voilà les gros titres de ces dernières années. Les veaux naissaient en bonne santé et en pleine forme puis, après avoir reçu le colostrum, commençaient saigner par toutes les ouvertures corporelles – même des fois par la peau sans qu'elle soit blessée. Plus de 3000 cas connus en Allemagne, plus de 4500 sur toute l'Europe. Les paysans ne pouvaient qu'assister impuissants à ces hémorragies. Vétérinaires et scientifiques se trouvaient devant une énigme. Personne ne pouvait aider, et on s'est mis à chercher fiévreusement la cause de cette «sueur sanglante». Juin 2011, communication officielle: Un vaccin contre la DVB provoquait la formation d'anticorps que la vache transmettait à son veau via le colostrum et qui détruisaient ensuite les cellules du sang et de la moelle des os. La distribution du vaccin a par la suite été stoppée, et les paysans concernés doivent maintenant lutter contre les pharmas pour obtenir des dédommagements – même si tout l'or du monde ne peut pas dédommager la souffrance psychique. Mais en quoi cela nous concerne-t-il? La nouvelle loi sur les épizooties (LFE) confère à la Confédération la puissance absolue de conclure des accords européens de vaccination, de se procurer les vaccins et d'imposer la vaccination de nos animaux. Le tout évidemment financé par de nouvelles retenues prélevées sur chaque animal abattu – donc par nous-mêmes. Et la loi rejette d'avance toute responsabilité en cas de dommages. On sait pourtant bien que les vaccinations sont loin d'être toujours inoffensives! Il est plus que temps de s'opposer à cette révision de la LFE et de soutenir le référendum – avant que nos bêtes fassent la une des journaux!



Brigitte Hauser, Löschwendi, Schwellbrunn AR

Bénéfices à toute épreuve

À propos des inégalités et des dysfonctionnements du marché du lait.

» Pourquoi les prix du lait sont-ils si bas? Est-ce dû aux conditions-cadres légales, aux agissements inadmissibles des acteurs du marché, ou à une combinaison des deux?

La situation qui prévaut sur le marché du lait offre aux acheteurs de juteux bénéfices sur le dos des paysans. La mort survient de toutes sortes de manières: Chez les producteurs de lait, le patient nommé salaire paritaire est dans le coma. La possibilité et l'envie d'investir ont été retrouvées mortes dans de nombreuses fermes laitières. Et la convention idéale de succession est bien souvent portée disparue. La combinaison de la surcharge de travail et de la détresse économique des producteurs de lait signifie la mort pour certains couples. De nombreux producteurs de lait ont perdu leur esprit critique. La liberté d'appeler publiquement l'injustice par son nom a crevé à petit feu sous la pression économique.

Suite à cela, de nombreux acheteurs de lait et fonctionnaires laitiers ont zigouillé leur conscience parce que celui qui se met sans scrupules au-dessus des règlements et des décisions peut augmenter encore ses bénéfices. L'OPU Biedermann-Züger nous en donne sans cesse de nouveaux exemples. Le dernier coup de ces desperados inféodés à leur chef Godi Siegfried est un nouveau règlement des quantités. Cette fois sans consultation, sans assemblée générale et sans statuts qui auraient exigé une majorité des deux tiers.

Les racines de ces agissements remontent à un coup d'assomoir qui date du dernier vote sur le règlement des quantités, qui s'était soldé par un désastre pour le comité. Les acheteurs de lait ont ensuite par pure cupidité résilié tous les contrats des producteurs. Cette mise sous pression devait les forcer à accepter «leur» règlement des quantités. Certains fournisseurs se sont laissé baïllonner parce que leur soif de justice est morte. Depuis lors, seuls les acheteurs de lait et le comité savent combien de règlements des quantités sont en vigueur puisque les autres producteurs ont reçu leurs nouveaux contrats avec l'ancien règlement des quantités. Le droit n'a été rétabli que par la menace de plaintes pour des millions. Et pour couronner le tout, une comptabilité opaque qui sied bien à la direction

de cette OPU, puisque la malpropreté se reflète dans les finances. Voilà pourquoi j'exige la constitution d'un groupe de travail pour nettoyer les écuries d'Augias – un traitement alternatif sans effets secondaires pour notre patient, le prix du lait.

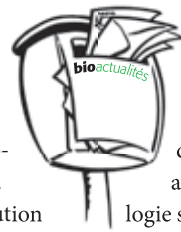
Wieland Bärlocher, Freidorf TG

Les leaders et les tigres de papier

À propos de la stratégie-qualité de l'agriculture et de l'agroalimentaire suisses.

» On l'a donc célébrée, la Charte sur la Stratégie-Qualité de l'agriculture et de la filière alimentaire suisses. 119 organisations et entreprises, dont entre autres l'USP, l'USPF, Bio Suisse, Coop, la Fédération Demeter et la FPC, sont montées dans le bateau sous la conduite d'un groupe qui gravite autour de l'OFAG. Pour le conseiller fédéral Schneider-Amman il s'agit d'une stratégie globale, et il ne laisse planer aucun doute sur son attitude positive à l'égard de l'ouverture des marchés agricoles. C'est justement pour ça que nous, les paysans bio, nous devrions poser la question: À qui profite et à qui nuit ce document? Sommes-nous partie prenante de cette stratégie, avons-nous d'autres visions? La qualité représente-t-elle la même chose pour nous que pour les grands distributeurs? Où mène le plan de cette alliance? La charte se lit comme un plan de paix, mais c'est un plan et un jeu stratégique pour l'ouverture des frontières. C'est l'instrument pour occuper et marquer un territoire. Prenez garde: Nous sommes là et c'est nous qui faisons la pluie et le beau temps. Nous vous disons ce que la qualité doit être, nous vous disons ce qu'est l'équité, et nous défendons la stratégie de la croissance contre toute contestation indésirable. Le but central est le *leadership** sur des notions comme la *durabilité*, la *qualité*, la *saveur*, l'*authenticité* et le *naturel*. On s'approprie ainsi des notions que l'on aplatit en même temps. J'ai rarement lu autant de mots creux que dans cette charte. Mais attention, même les tigres de papier peuvent montrer les dents, et les initiateurs ne se laisseront pas empêcher de conquérir de nouveaux marchés et de continuer d'avancer en direction de l'ouverture du marché et de son leadership. Le fait que les stratégies

* Les mots en *italique* sont empruntés au vocabulaire de la charte.



de croissance sont incompatibles avec la durabilité et davantage d'écologie semble être bien égal à bon nombre de leaders, et le fait que les paysans ne peuvent pas produire de la qualité aux prix du marché mondial est passé inaperçu dans la bagarre pour la conquête du territoire. Cette charte nous confine au rôle de *producteurs de matières premières* et de simple rouage dans la logique de marché de la croissance économique. Les paysannes et paysans que nous sommes savent cependant que le sol ne peut pas être multiplié et que notre résistance a des limites. C'est pourquoi l'agriculture et la nature ne peuvent pas être des parties de cette logique économique.

Ulrike Minkner, Paysanne bio, Mont-Soleil BE

Incompréhensible

À propos de la suppression dans le canton de Berne des contributions pour la vente directe de bétail de boucherie provenant des zones de montagne et des collines.

» Cher OAN,* C'est avec regret que j'ai appris que vous avez supprimé depuis le 1.1.2012 les contributions allouées aux exploitations des zones de montagne et des collines pour la vente directe du bétail de boucherie. Ces contributions étaient un pendant équitable aux contributions pour le bétail de boucherie vendu sur les marchés publics. La collaboration avec les abattoirs régionaux et la vente de la viande dans les environs immédiats sont exemplaires du point de vue de la création de valeur ajoutée et de la durabilité. Il est donc incompréhensible que le soutien de cette forme de commercialisation ait été supprimé. Sans compter qu'il profitait à des exploitations de montagne et des collines souvent défavorisées par leur situation géographique. Il est aussi très déplorable que la suppression de ces contributions n'ait quasiment pas été annoncée et que les exploitations concernées n'en aient pas du tout été informées. Cela ne favorise en tout cas pas la confiance en un office qui écrit la régionalité en si grosses lettres sur son étendard. C'est au nom des autres paysans qui font de la vente directe que je vous adresse mes salutations distinguées et que je me réjouis que vous cessiez de les oublier.

Pascal Donzé, Saicourt BE

* Office de l'agriculture et de la nature (OAN) du canton de Berne



Manipulations génétique et faim dans le monde

À propos du programme national de recherche PNR 59 intitulé «Utilité et risques de la dissémination des plantes génétiquement modifiées»

» «Les OGM utilisés dans les champs et les étables ne présentent aucun risque ni utilité pour l'agriculture suisse», pouvait-on récemment lire en substance dans tous les journaux. Une des études du PNR 59 blanchit en effet les manipulations génétiques agricoles. Sans compter qu'elle «prouve» qu'une cohabitation entre cultures GM (génétiquement modifiées) et normales serait possible et qu'il suffirait pour cela de délimiter des zones OGM pour que leurs cultures n'interagissent pas avec les autres.

Lire ce genre d'études bâclées et ce genre d'affirmations impudentes de la part de scientifiques, qui pourraient être réfutées efficacement par n'importe quel étudiant dans un travail de semestre ou par un paysan sur la base de ses propres observations, me rend littéralement furieux! Je ne peux pas comprendre que tant de lecteurs se laissent si facilement mener par le bout du nez. Par exemple, que signifie «sans risques»? Peut-on donc introduire n'importe quel gène dans n'importe quelle semence végétale ou animale sans qu'aucun humain, animal ou milieu ne subisse des dégâts ou des mutations? Il serait donc possible de faire cohabiter l'agriculture biologique et conventionnelle avec des zones OGM sans qu'il y ait aucune contamination? Aucun vent, train, véhicule, homme ou animal ne peut donc transporter du pollen susceptible de contaminer des plantes ou des animaux naturels???

Et qu'en est-il donc de la souveraineté des paysannes et des paysans? Qui donc décidera où ces zones OGM doivent être mises en place? Et que se passera-t-il si moi qui suis en bio j'ai le malheur d'être dans l'une d'elle? Les paysans bio ne peuvent déjà plus certifier leurs cultures bio si le nuage de traitement du voisin dérive sur les cultures bio – et il n'y a pas la plus petite possibilité d'empêcher les voisins de répandre leurs poisons chimiques. On s'apprête donc de nouveau à récompenser le pollueur et à punir ses victimes!

La grande différence entre les produits agrochimiques et les semences GM est que les produits chimiques finissent par se décomposer et se neutraliser

tandis que la dissémination de la pollution génétique ne peut qu'augmenter exponentiellement comme le montrent à l'évidence les exemples des cultures de colza du domaine de Percy Schmeiser au Canada (cf. le film documentaire « Monsanto vs. Schmeiser»). Et cela se prétend sans risque jusque dans l'éternité?

Comme on le sait, quatre multinationales (Archer Daniel Midlands, Bunge, Cargill et Louis Dreyfus, les deux dernières ayant leur siège à Genève – on sait bien que la proximité géographique de ces firmes ne peut pas influencer la recherche suisse) contrôlent la quasi-totalité du commerce mondial des céréales – y. c. les scandaleuses cultures (GM bien sûr) dont on tire des carburants ou du plastique. Contre ce lobby tentaculaire de politiciens, de chercheurs et de scientifiques se lève cependant enfin un mouvement grandissant qui fait fi des interdictions, s'attaque concrètement à ces questions et recueille, multiplie et transmet des semences de variétés locales.

Et ce n'est pas un hasard si c'est dans les pays pauvres de l'UE que ces mouvements croissent le plus rapidement, puisque de nombreuses personnes y dépendent de nouveau d'une agriculture de subsistance et sont donc très intéressées par les semences et les races animales saines et non brevetées. Par exemple, la plus grande bourse grecque de semences réunit maintenant des milliers de «porteurs de semences» qui aiment les échanges pour un happening consacré non seulement aux échanges de graines mais aussi à la reconstruction d'une société civile défigurée par des décennies de concurrence et de cupidité.

On voit ces temps surgir un peu partout des alternatives et des solutions porteuses d'avenir pour produire une meilleure alimentation, assainir l'environnement et mettre fin à la faim. Épargnons-nous donc ce genre d'études aussi transparentes que bien payées qui ne font que favoriser et faire progresser les monopoles alimentaires qui vont à l'encontre de tout ce que nous avons de sacré.

Prenons donc le contrepied des idées obsolètes des multinationales agroalimentaires en renouant sérieusement et concrètement avec des variétés et des races normales et avec les connaissances pratiques qui vont avec – et en utilisant ces variétés, races et connaissances pour nous ravitailler sans stupide gaspillage d'énergie et de manière décentralisée et souveraine.

Markus Lanfranchi, Verdabbio TI

Le Bio suisse est plus savoureux!

Un grand merci aux paysannes et paysans bio

» Je suis enthousiasmée par les produits biologiques suisses. Voilà bientôt cinq ans que nous habitons ici, et je dois malheureusement dire que, bien que nous venions de Niedersachsen en Allemagne, tout ici est bien plus savoureux. Je suis très attentive aux labels bio, et je vois de grandes différences de goût par rapport aux produits suisses s'il m'arrive de ramener d'Allemagne des légumes, des fruits ou de la viande.

Je serais très contente que les produits suisses soient plus facilement reconnaissables pour que je puisse toujours être sûre que ce que j'achète vient de Suisse et a été produit et transformé en Suisse. Je sais qu'on ne peut pas tout cultiver ici, c'est clair, mais je suis «fana de la Suisse» et j'aime tout ici. Pas parce que j'aimerais m'attirer vos bonnes grâces, non, j'ai grandi en Suisse, en Valais même, et je me réjouis simplement beaucoup de pouvoir de nouveau vivre ici. Je suis très impressionnée par la qualité de la production animale pratiquée par les paysans suisses. Notre fille a fait sa formation d'agricultrice en Allemagne, ce qui m'a permis de visiter quelques domaines agricoles... oui, j'en ai parfois eu les larmes aux yeux...

Ici c'est tout différent – même s'il peut encore y avoir l'un ou l'autre mouton noir. Mais il y en a partout dans le monde. Je trouve très bien comme c'est ici, et tout me plaît. J'achète aussi beaucoup directement aux paysans et c'est tellement beau de voir les animaux, comment les vaches broutent au pâturage avec leurs veaux. Et c'est tellement beau de voir qu'il y a encore des paysans qui ont un certain respect pour leurs bêtes – même si elles sont destinées à être mangées un jour.

J'aimerais donc dire un grand merci aux paysannes et aux paysans parce que je sais comment ils travaillent pour que nous ayons du grain, du fruit, du légume et de la viande dans nos assiettes.

Merci à tous les agriculteurs pour leur travail!



Anneliese Adamski

Non à la nouvelle loi sur les épizooties

» Grâce au référendum qui a abouti, nous pourrions voter le 25 novembre sur la révision de la loi sur les épizooties (LFE). Nous lui disons très clairement NON. La loi soumise au vote n'apporte aucune amélioration par rapport à l'actuelle et « ancienne » loi – bien au contraire. Elle permet maintenant entre autres d'exploiter des banques de vaccins.

La loi sur les épizooties ne concerne pas seulement les paysans, mais aussi tous ceux qui ont des animaux. Ce vote ne concerne de loin pas seulement la question des vaccinations obligatoires qui peuvent être ordonnées. Il s'agit en fait avant tout de la suppression de notre responsabilité personnelle. Il paraît que c'est la responsabilité de l'Office vétérinaire fédéral (OVF) qui doit devenir l'instance supérieure. Et ces gens, qui n'ont aucune expérience pratique, pourront désormais décider au sujet de nos animaux domestiques et agricoles.

D'un côté on prêche à longue vue d'année que les paysans doivent être des entrepreneurs responsables et se développer... et de l'autre on nous prescrit tout et on doit avaler tout rond les avis d'experts tandis que l'on tourne en ridicule le savoir des paysans et des paysannes.

Reprenons donc au sérieux notre propre responsabilité et déterminons nous-mêmes ce qui arrive à nos animaux. Ne nous laissons pas mettre sous tutelle. Alors: non à cette révision de la loi sur les épizooties.

Pia et Karl Stadler, Weingarten TG

Pas de vaccination forcée!

» Il n'y a encore pas si longtemps, en 2008–2009, la Suisse a vacciné à grande échelle contre la maladie de la langue bleue des bovins et des ovins. Cette campagne a provoqué de graves dommages dus aux effets secondaires des vaccins, ce qui a rendu quelques paysans très sceptiques à l'égard des vaccinations. Certains ont refusé de répéter la vaccination tandis que d'autres, qui avaient entendu parler des expériences de leurs collègues, ne voulaient même plus essayer. Les objecteurs ont subi selon les cantons des pressions plus ou moins fortes allant des menaces d'amendes de 20'000 francs à des peines de huit mois



de prison en passant par l'interdiction de déplacer les animaux et par des séquestres de quarantaine. Vu que la Confédération n'avait pas de loi sur les mesures de contrainte

en cas d'épizooties ou de médication forcée, la plupart des éleveurs ont pu prendre un avocat et se soustraire à ces graves menaces.

Or la révision de la loi sur les épizooties ancre légalement des mesures obligatoires qui éliminent totalement la responsabilité des éleveurs (aussi valable pour les animaux domestiques) et coupent court aux méthodes alternatives. La conséquence serait que, lors de la prochaine « épizootie », les pharmas créent à toute vitesse un vaccin, le « testent » elles-mêmes puis recourent à la loi fédérale pour se remplir les poches vu que tous les éleveurs seront obligés d'utiliser ce vaccin. Et nous autres consommateurs, forcés d'absorber les résidus de ces produits pharmaceutiques que les déjections animales auront transmis au sol puis aux produits laitiers, à la viande ou aux légumes, nous sommes aussi touchés par l'absorption involontaire de poisons comme l'hydroxyde d'aluminium, le mercure et tous les neurotoxiques contenus dans chaque vaccin.

Heureusement que le référendum contre cette loi a abouti! Car c'est maintenant au peuple de décider comment la lutte contre une épizootie devra pouvoir être menée. Croyez-moi: Aucun éleveur ne peut désirer que ses bêtes souffrent d'une épizootie, mais il y a des éleveurs qui disposent de bonnes méthodes naturelles efficaces pour soigner leurs bêtes. Il est par ailleurs criminel d'administrer un vaccin qui n'a pas été testé de manière indépendante, dont l'efficacité n'est pas prouvée et qui ne peut pas prétendre exclure tout effet secondaire grave. À part remplir les poches des pharmas et des vétérinaires, la dernière campagne de vaccination n'a apporté que maladies et désolation dans les étables et les fermes, et nous, nous avons « dégusté » sans le savoir des denrées alimentaires contaminées.

Donc, votez NON à la loi sur les épizooties le 25 novembre!

Pour en savoir plus: www.impfentscheid.ch

Un minispot intitulé « Impfen muss freiwillig bleiben! » peut être visionné sur www.vimeo.com/51301459

Prisca Würzler, Vorderarni, Amsteg UR

Méfiance à l'égard de la justice vétérinaire

» Il ne fait aucun doute que la nouvelle loi sur les épizooties soumise au peuple suisse le 25 novembre contient quelques nouveautés non contestées – mais ce n'est que la moitié de la vérité.

Beaucoup se rappellent bien de la vaccination forcée contre la maladie de la langue bleue ordonnée en 2008 et en 2009. La plupart des éleveurs l'ont tolérée en faisant le poing dans la poche. De nombreuses bêtes, tombant malades ou avortant, ont souffert de ces vaccins. Quelques dizaines d'éleveurs, dont moi, n'ont pas autorisé la vaccination de leur cheptel. Nos troupeaux ont été placés sous séquestre, nous avons été interrogés comme des criminels par la police et l'ordre judiciaire, punis de lourdes amendes et menacés de prison. Puis retournement de situation: à peine quelques mois plus tard, abrogation de cette inutile vaccination forcée contre la langue bleue. Mais la méfiance à l'égard de l'hégémonie de la justice vétérinaire qui s'était largement installée chez les paysans est restée intacte.

Or la nouvelle loi sur les épizooties justifie cette méfiance. Elle permet de créer des banques de vaccins. Et n'en doutons pas, ces vaccins seront utilisés. Même contre la volonté des éleveurs qui veulent supporter eux-mêmes le risque, faible comme l'a démontré l'expérience, que certains animaux tombent malades. Pour y arriver on renforce l'arsenal des dispositions répressives pour soumettre les paysans qui oseraient se rebeller.

Et d'autre part la nouvelle loi ne dit rien sur l'indemnisation des dommages vaccinatoires. Et rien sur une instance indépendante chargée d'observer et d'évaluer les processus décisionnels menant à ordonner une vaccination générale ainsi que les inconvénients à long terme de ces vaccinations pour les animaux et les hommes.

Si je n'ai pas confiance en cette nouvelle loi, c'est parce qu'énormément de choses font soupçonner que les possibilités actuelles de vaccination forcée seront encore étendues. Je refuse donc cette loi en l'état. J'espère seulement que le Conseil fédéral et le Parlement finiront par accorder plus de responsabilités aux éleveurs, mais aussi par donner une chance aux alternatives qui peuvent remplacer les vaccinations forcées.

Werner Ammann, agriculteur, Ganterschwil SG

OU BIEN!?

Quelle histoire fruitée et fructueuse! L'entreprise créée à Genève il y a un peu plus d'un an par Florence Ceysson-Thiriet et Wouter Van der Lelij offre une alternative bienvenue aux habituelles barres de céréales et de chocolat. Quoi de neuf? Eh bien, «Ou bien!?» fabrique des snacks à base de fruits secs bio. Et a même déjà reçu un beau prix.



«Nous voulions créer quelque chose de nouveau, de local et de biologique pour nos enfants, des dix-heures ou des quatre-heures sains et délicieux. Des petits en-cas pour chaque jour», dit Wouter Van der Lelij. Lui et son associée Florence Ceysson-Thiriet ont donc démarré au début de l'été 2011 la commercialisation de leurs produits d'un nouveau genre, peu après avoir remporté une partie de la bourse cantonale genevoise du développement durable 2011.

Leur approche est cohérente et réfléchie: les deux entrepreneurs achètent leurs ingrédients à des fournisseurs locaux, et leurs produits certifiés Bourgeon ne contiennent aucun conservateur ni additif. Ces délicieux snacks bio sont ensuite conditionnés tout près du lieu de production par des collaborateurs de la Fondation Foyer Handicap de Carouge dans des emballages biologiquement dégradables, recyclables et compostables. «La Fondation Foyer Handicap est pour nous un partenaire central qui nous a permis de joindre cet aspect humain à notre approche de la durabilité», car Florence et Wouter sont convaincus que «la responsabilité sociale est un facteur très important pour notre entreprise.» Pour leur entreprise exemplaire, les deux complices ont reçu tout dernièrement le Prix suisse de l'Éthique 2012. Vraiment bien, oui?!

slu

■ Pour en savoir plus: www.ou-bien.ch

La Suisse peut nourrir 10 millions

» On dit que la Suisse ne peut pas atteindre l'autoapprovisionnement en denrées alimentaires. Ce crédo est répété jusqu'à ce que tous le croient. Et tout récemment encore, dans le bio actualités 8/12, il est revenu dans la bouche du responsable des marques de développement durable de la Coop (Conradin Bolliger). Or on devrait entendre autre chose si la Coop se préoccupait vraiment de durabilité et non essentiellement de commerce.

Toujours le dernier mot!

La Dans le bio actualités, ce sont les lecteurs et les lectrices qui ont le dernier mot. À vos stylos, à vos claviers! **Que toutes les régions se fassent entendre: il va de soi que les lettres écrites en français seront traduites et publiées en allemand!** Prière d'adresser vos lettres de lecteurs à: Rédaction du bio actualités, FiBL, Ackerstrasse, 5070 Frick, fax 062 865 72 73, bioactualites@fibl.org.

INSERAT

bioactualités



Le magazine du mouvement bio (agriculture, transformation, commerce). Paraît chaque mois avec deux numéros doubles (juillet et décembre). 24 à 32 pages pour des informations concises sur l'essentiel de la pratique.
Éditeurs: Bio Suisse et FiBL

Je m'abonne à bio actualités: les 10 numéros annuels me coûteront Fr. 49.– (étranger: Fr. 56.–)

Nom

a

Prénom

b

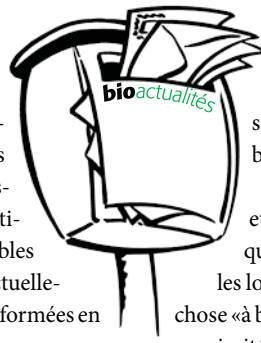
Adresse

NPA/Localité

c

Date

Signature



Les données sont claires. L'Office fédéral pour l'approvisionnement économique du pays (OFAE) du Département fédéral de l'économie (DFE) les a calculées. L'étude ¹⁾ arrive à la conclusion que les 4'385'600'000 m² de surface assolée que compte la Suisse sont suffisants pour nourrir la population actuelle. «Pour nourrir une personne pendant une année avec une alimentation diversifiée et équilibrée, la production des denrées alimentaires végétales nécessite 410 m² des meilleures terres agricoles.» ²⁾ S'y rajoute une faible quantité de produits animaux pour laquelle il y a assez de terres moins fertiles (surfaces d'estivage etc.).

En Suisse, le facteur limitant est les «terres arables les plus fertiles». ²⁾ Or elles suffisent pour nourrir 10,7 millions de personnes. Et il reste assez de terres pour une production animale limitée.

La même étude continue ses calculs: Pour une alimentation diversifiée (avec deux fois moins de viande qu'aujourd'hui), il faut un total de 630 m² de surface agricole par personne. Pour une alimentation purement végétarienne il faudrait 730 m² de terres arables les plus fertiles puisqu'il n'y aurait pas d'animaux pour utiliser les sols moins fertiles. Ce calcul ne peut bien sûr correspondre à la réalité que si le gaspillage est réduit au strict minimum.

On arrive à un résultat semblable en partant de la surface agricole utile (SAU). En 2011, la SAU se montait sans les pâturages d'estivage à 10'518'660'000 m². ³⁾ À moyen terme, une partie des terres moins fertiles peut quand même être utilisée pour des cultures. Si deux tiers de la SAU sont assez fertiles pour produire des denrées alimentaires végétales, alors ça suffit pour 10 millions de personnes. Le panier de la ménagère peut être enrichi grâce aux jardins familiaux et municipaux, les lacs (poissons), la cueillette dans la nature (baies, plantes aromatiques, champignons), la chasse (viande).

Une alimentation essentiellement végétarienne a des avantages pour la santé (moins de maladies cardio-vasculaires, moins de cancers du côlon etc.) et fournit une contribution à la protection du climat grâce à la diminution des émissions de gaz à effet de serre (méthane, protoxyde d'azote). Et cultiver un jardin ou cueillir des baies dans la forêt fournit du mouvement et donc une contribution au maintien en bonne santé.

Les mots-clés d'une politique agricole, sanitaire et climatique à long terme sont: plus de denrées alimentaires de base féculents, plus de légumineuses et d'oléagineux, plus de légumes, de fruits, de baies et de

noix; cultures associées et biodiversité. Et: Nous devrions utiliser tout ce qui est comestible. Un exemple tiré de la vitiviniculture: Les innombrables tonnes de pépins de raisin actuellement jetées peuvent être transformées en huile comestible de haute valeur.

Felix Küchler, Paysan bio et médecin, Susten VS

1) DFE, OFAE (EVD, BWL). Berechnung theoretisches Produktionspotential Fruchtfolgeflächen www.bwl.admin.ch

2) L'étude précitée n'existant qu'en allemand, ces citations ont été traduites par nos soins.

3) Office fédéral de la statistique, www.bfs.admin.ch

Le droit de mourir sans terreur

À propos de l'article «Contrôlés jusque dans la mort», *bio actualités* 4/2012

» En mai, j'ai rarement le temps de lire le *bio actualités* d'une façon approfondie. Je les conserve pour des soirées plus longues. Novembre se prête donc bien pour quelques commentaires pour la boîte aux lettres des lecteurs.

Dans le n° 4 de ce printemps, j'ai eu la satisfaction de découvrir que d'autres remettent en question la mise à mort des bovins. Je suis néanmoins surprise de lire les interprétations des réactions des bêtes. Je ne doute pas des bonnes dispositions des responsables des abattoirs à l'égard de nos animaux: aller vers la lumière, ne pas beugler dans les salles d'attente sombres, entre autres justifications.

Elles ont pour la plupart subi plusieurs heures de camion, le bruit, les autoroutes. Ce sont entre 70 % et 90 % des animaux Bio abattus qui ont, pour certains, traversé toute la Suisse. Après le transport, l'attente: avec tous les bruits, même s'ils sont atténués, les odeurs, l'absence de tout ce qui était leur quotidien. Un temps suffisant pour effacer les souvenirs des pâturages, de la vie en troupeau, des attentions particulières des éleveurs. Plus qu'une chose: la peur. Celle-ci ne dure pas que quelques secondes, elle commence au moment où la bête quitte le troupeau. Mais elle n'est visible que par la personne qui donne la mort. Au moins une personne l'a vue!

Je suis fille de boucher. J'ai tenu des vaches dans un petit abattoir. Elles n'avaient pas eu à voyager pendant des heures. Confiantes, elles descendaient d'une remorque mais après, j'ai vu leur regard et je ne peux pas l'oublier. Quand nous avons eu, à notre tour, des vaches ou bœufs à tuer, je pouvais compter sur les précieux services d'un boucher et nos bêtes

sont tombées le museau dans un bidon d'orge ou de pommes.

Puis les raisons de l'hygiène et toutes les autres excuses masquant la rentabilité ont modifié les lois: tuer à domicile est devenu la chose «à bannir». Il y avait les abattoirs de proximité qui limitaient les dégâts, mais ils ont été fermés pour les mêmes raisons. L'hygiène et la rentabilité sont devenues les leitmotivs de tout ce qui dirige l'élevage et la protection des animaux.

On maintient ces pratiques sous prétexte que les animaux se soumettent à ces traitements sans se révolter. On fait des camions sûrs, on construit des salles d'attente propres, silencieuses. Les bêtes avancent sans se bousculer puisqu'il y a une grille au-dessus d'elles. La vérité est qu'elles sont terrorisées à partir de leur entrée dans le camion, abruties, incapables de manifester leur terreur, les bêtes sont mortes, vivantes malgré elles, par leur instinct de survie.

J'ai abordé cette problématique il y a plusieurs années lors des assemblées de Bio-Vaud. Mais devant les arguments de la toute-puissance de la *distribution*, même les éleveurs sont résignés: il faut bien écouter les produits, tout bio qu'ils soient!

Malgré les interprétations des responsables des abattoirs et surtout malgré la position de l'OVF (honteux, à mon avis, d'interpréter la démarche de Mme Lea Trampenau comme «se croire au Texas»), cela dénote une méconnaissance profonde de la vie et de la perception des animaux.

Le procédé accepté en Allemagne, à Balingen en particulier, pour répondre partiellement aux mesures d'hygiène imposées par les États avec une unité (remorque) représentant un abattoir, me semble un pas dans la bonne direction pour vaincre les préjugés de l'OVE.

Bio Suisse devrait soutenir que la seule façon de mettre à mort un animal sans que la qualité de sa chair soit altérée (puisque c'est sur ce plan matériel qu'il faut pouvoir se baser), c'est-à-dire sans *stress* (puisque c'est par ce terme qu'on quantifie la douleur psychique), est de l'abattre dans son milieu naturel.

Domage qu'il faille encore des études complémentaires pour comprendre un regard. Mais quel regard, rempli de terreur.

J'espère que les arguments de Mme Lea Trampenau sauront à la fois convaincre les responsables de Bio Suisse et les éleveurs et ouvrir les barrières des fonctionnaires.

Cécile Thévenaz, Fiez VD